



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

23 DEC. 2015

1655

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 23 décembre 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Finances.

Les amendes pénales constituent des peines couramment prononcées par nos juridictions répressives pour sanctionner des contraventions, délits et crimes.

Il ressort de différentes publications étrangères que dans bon nombre de pays une large partie des amendes prononcées par les Cours et tribunaux ne sont pas payées.

J'aimerais recevoir de la part de Messieurs les Ministres des informations concernant la situation du recouvrement des amendes pénales au Luxembourg.

Quel est le montant total des amendes prononcées par les tribunaux répressifs de notre pays ?

Quel est le taux de recouvrement des sommes dues à l'Etat ?

Le Gouvernement estime-t-il que cet état des choses est satisfaisant ?

Dans la négative, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre pour améliorer la situation ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Alex Body
Député